Jean-Etienne LONG est dominicain et rédacteur de Lumière & Vie depuis 2006.

Jean-Etienne LONG

Considérations sur la pudeur

PUDEUR : 1. Sentiment de honte, de gêne ou de crainte qu'une personne éprouve à faire, à envisager, ou à découvrir des choses de nature sexuelle ; disposition permanente à éprouver un tel sentiment. V. Chasteté, décence, honnêteté, honte, modestie, pudicité,… érubescence.
2. Sorte de gêne qu'éprouve une âme délicate devant certaines choses que sa dignité semble lui interdire. V. Bienséance, délicatesse, discrétion, réserve, respect, retenue,… confusion, embarras.
(Le Grand Robert, 1972, vol. 5, p. 540).

Faut-il encore parler de pudeur et surtout en faire une vertu ? Dans ce dossier consacré au vêtement, serons-nous conduits à restreindre le champ large et subtil de la pudeur, celle des sentiments, celle des paroles et des gestes qui les expriment, à la question plus restrictive d'une « éthique du vêtir et du dénuder »[1], alors même que les analyses qui précèdent ont bien montré l'étendue des fonctions symboliques du vêtement et leurs enracinements culturels ?

À voir combien les règles de la pudeur varient d'un lieu de la terre à un autre et d'une époque à une autre[2], pour ne pas dire tout simplement d'un caractère à un autre, on pourrait être tenté d'écarter d'emblée toute tentative d'approche éthique et universaliste de la pudeur. Cependant, tout en soulignant la diversité de ses expressions, liée à la diversité des représentations du corps physique et du corps social, l'histoire de la pudeur pourrait manifester un invariant, qui serait la pudeur même, comme besoin de protéger ou de cacher ce qui renvoie à l'intime.

1. Cf. André Guindon, *L'habillé et le nu. Pour une éthique du vêtir et du dénuder*, Cerf, 1998.

2. Cf. Jean-Claude Bologne, *Histoire de la pudeur*, Hachette, 1997 et Francine Barthe-Deloizy, *Géographie de la nudité. Être nu quelque part,* Bréal, 2003.

← MICHEL-ANGE, *Christ Rédempteur*, vers 1521, marbre, Eglise de la Minerve, Rome. Il fut recouvert d'un voile pudique, en bronze, par la Contre-Réforme. C'est probablement à cette occasion que son sexe fut raboté.

Le sentiment de la pudeur

Peut-être serait-on étonné d'apprendre que la pudeur n'est pas une vertu pour Saint Thomas d'Aquin, mais une « passion », au sens moderne d'un affect, d'un sentiment[3]. En effet, le mouvement de la pudeur ne procède pas d'un choix volontaire et rationnel, mais d'un élan émotif. Elle n'a donc pas ce qu'il faut pour être une vertu. Mais il s'agit là plutôt de rigueur scolastique dans la distinction des notions, que de relativisation de la vertu. Ainsi la pudeur est-elle la première des deux parties « intégrantes » de la vertu de tempérance, à savoir de ses deux conditions nécessaires : la *pudeur* est la crainte de la honte du vice, tandis que le *sens de l'honneur* est le désir de la beauté de la tempérance.

3. Cf. Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Secunda secundae pars, Questions 143 et surtout 144. Les mentions entre parenthèses des articles, conclusions ou réponses aux objections renverront à la question 144, sauf indication contraire.

Quoiqu'elle soit une condition de la vertu, la pudeur n'est donc pas une vertu au sens strict : non seulement elle n'a rien d'une excellence ou d'une perfection de la raison, mais elle serait plutôt le signe d'un défaut de droiture de la volonté. L'homme parfaitement vertueux ne craint pas la honte, car il ne désire ni ne fait rien de blâmable, dont il aurait à rougir. Mais soyons réalistes, la vertu ne vient pas en un jour, et pour le commun des mortels, la pudeur peut être appelée vertu en tant qu'elle est une *passion* louable, qui favorise la vertu (a.1, c.). Et en ce sens, mieux vaut avoir encore à rougir que ne plus rougir de rien, pour s'être totalement enfoncé dans le péché au point de s'en glorifier (a.4, c.).

Réalisme encore, Thomas souligne que l'on pourrait avoir honte de tous les vices, mais que ce sont les vices de l'intempérance qui sont les plus méprisés (en même temps que secrètement les plus prisés !), de sorte que la pudeur appartient davantage à la tempérance, et même plus précisément à la chasteté et la pudicité qui règlent le rapport aux plaisirs de la chair. Elle a donc rapport à la crainte du pire des blâmes, la crainte d'une réputation de débauché – et c'est là un trait possible de l'époque, à moins que cela ne soit un trait du genre littéraire éthique, commun à Aristote et Thomas !

Car on peut bien avoir honte d'autres déficiences hors du champ de la tempérance, telles que la pauvreté, l'ignorance, ou la modestie de son origine sociale… honte qui génère une

pudeur particulière à vouloir les masquer. Il arrive même qu'on ait honte de certaines vertus devant des hommes qui ne les honorent pas, ou qui peuvent les taxer de présomption ou d'hypocrisie… On voit ici que la pudeur dépend du regard des autres plus que de la droite raison, au point d'avoir parfois davantage honte des péchés de la chair que des péchés de l'esprit, pourtant plus graves (a.2, ad 2, 3, 4).

La pudeur, parce qu'elle est crainte de la honte, crainte du déshonneur et du blâme, dépend beaucoup plus de nos affects et de nos sentiments que d'un jugement rationnel et objectif, de sorte qu'on l'éprouve peu ou pas devant des animaux ou des enfants dépourvus de raison, ou devant des complices, mais davantage devant ceux que l'on connaît et fréquente que devant des inconnus ou des étrangers de passage, ou encore davantage devant des hommes reconnus que devant des gens de rien (a.3, c. et ad 2).

La pudeur n'est pas une vertu au sens strict, elle serait plutôt le signe d'un défaut de droiture de la volonté.

Ainsi, comme beaucoup de nos affects, la pudeur « raisonne » déjà, en ce qu'elle estime ce qui lui est le plus nuisible, évalue les risques d'un témoignage, le poids et la valeur des témoins. Ainsi se fait-elle plus grande devant les bavards, capables de diffamations, mais aussi devant ceux qui ont une bonne image de nous-mêmes, de crainte qu'ils ne la perdent, ou encore devant ceux dont nous voulons gagner l'amitié ou obtenir quelque chose de nouveau (a.3, ad 3 & 4).

En tant que crainte de la honte du vice, la pudeur s'associe tout naturellement avec certaines parties spécifiques de la tempérance, notamment avec la *modestie*, qui modère et freine les mouvements et les actes du corps. La modestie elle-même comprend d'abord ce que Thomas appelle à la suite d'Andronicus la *bonne ordonnance*, le discernement de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, en quel ordre agir, et la persistance dans cette conduite ; on pourrait l'appeler le sens des convenances, mais il faudrait y joindre quelque chose de l'à-propos et de la discrétion, avec cette nuance du discernement et de l'ajustement à la situation et aux personnes. La modestie comprend aussi, selon le même Andronicus, la *distinction*, cette vertu qui permet d'observer la décence et d'éviter son contraire, ainsi que la *retenue* dans la

conversation avec les amis et les autres (Q.143). Le lien avec la pudeur se resserre.

Et la pudeur elle-même va prendre un sens plus étroit de sa proximité avec la pudicité. Elle sera le sentiment qui aide la volonté à vaincre les désirs immodérés de la convoitise charnelle (vertu de continence), ou à régler selon la droite raison l'union sexuelle (vertu de chasteté) ou tout ce qui s'y rapporte et l'entoure (les regards, les baisers et les caresses : vertu de pudicité).

Pourquoi la crainte de la honte se ferait-elle plus grande dans ce domaine ? Pas véritablement parce que le péché de chair serait plus grand que les autres, on l'a vu, mais parce que, dans une conception à la fois aristotélicienne et augustinienne, la chair est le lieu d'une humiliation de la raison : « et cela vient de ce que le mouvement des organes génitaux n'est pas soumis à l'empire de la raison, comme c'est le cas des autres membres extérieurs »[4].

4. IIa IIae, Q.151, a.4 qui renvoie à Augustin, *De Civ. Dei*, l.XIV, c.19.

Apparemment, Thomas n'évoque pas la pudibonderie, sans doute parce qu'elle n'est pas un problème de son temps et n'apparaîtra qu'à partir du XVIIème siècle, qu'il s'agisse des vêtements ou des usages médicaux[5]. Tout au plus évoque-t-il l'insensibilité qui peut devenir une faute (à vrai dire, une faute qui ne concerne pas la multitude), quand cette insensibilité va jusqu'à refuser d'accomplir le devoir conjugal (Q. 153, a.3 ad 3).

5. Cf. Bologne, op. cit., chap. II & III.

Comme on a pu le comprendre, le bon usage du vêtement relève de la décence et de la modestie, plus que de la pudicité. Quant à savoir ce qui définit la décence et la convenance, c'est en partie la coutume et les mœurs qui en donnent les limites et en dessinent les contours, mais avec la correction utile d'Aristote : la coutume et les mœurs des hommes de bien. Notons que l'époque est plutôt à la simplicité, qu'il s'agisse du coucher des familles d'origine modeste dans un même lit, ou qu'il s'agisse des bains et des baignades en tenue d'Adam[6].

6. Cf. Bologne, op. cit., chap. I. La nudité du bain peut être encadrée de certaines règles, telles que la séparation des sexes.

La pudeur naturiste

L'évocation de la tenue d'Adam me permet un saut brutal au XXème siècle, pour évoquer le relatif succès du naturisme, mais

sous l'angle de la pudeur plutôt que sous celui de l'impudeur, ce qui ne peut que scandaliser les moralistes encore attachés à la distinction dans le corps vu et touché de parties *honnêtes, moins honnêtes* et *déshonnêtes*[7].

7. Jean-Marie Aubert, art. « Pudeur », *Catholicisme*, Letouzey et Ané, 1990, t. XII, col. 278.

Il est vrai que cette classification peut s'appuyer sur l'enseignement de Paul : les membres « que nous tenons pour les moins honorables du corps sont ceux-là mêmes que nous entourons de plus d'honneur et ce que nous avons d'indécent, nous le traitons avec le plus de décence » (1 Co 13,23). Mais son propos vise à insister sur la mutuelle sollicitude des membres, et non à suspecter ou mépriser les membres moins décents.

La distinction des moralistes en parties honnêtes et en parties déshonnêtes du corps vient du présupposé que la vision du sexe éveille nécessairement une vilaine concupiscence. La morale pudibonde en même temps qu'elle avoue sa propre obsession[8] fait une erreur de perspective, et manifeste son ignorance de l'érotisme, qui ne tient pas tant à la nudité qu'à une certaine façon de couvrir… et de déshabiller !

8. Rappelons la réponse de Dorine à Tartuffe qui demande : « Couvrez ce sein que je ne saurais voir. Par de Pareils objets les âmes sont blessées Et cela fait venir de coupables pensées » : « Vous êtes donc bien tendre à la tentation ; Et la chair sur vos sens fait grande impression ! Certes je ne sais pas quelle chaleur vous monte Mais à convoiter, moi je ne suis point si prompte ; Et je vous verrais nu du haut jusques en bas Que toute votre peau ne me tenterait pas » (Molière, *L'imposteur ou le Tartuffe*, Acte III, scène 2).

L'impudeur est patente quand elle conduit à cette forme de dénudation dont le but est de réduire l'autre à n'être qu'une chair disponible, ou comme dirait Sartre, de sortir l'autre de son état de « corps en situation » pour le réduire à un objet, lui imposer cette contingence pure que masque habituellement la grâce du vêtement et surtout du mouvement. Le désir est alors sadique, non en ce qu'il dénude, mais en ce qu'il force la chair à l'inertie d'une posture contrainte, en vue de l'obscène, contre toute grâce du corps en mouvement, fût-il nu, ce corps qui échappe à l'emprise[9].

9. Cf. Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, Gallimard, 1957, IIIème partie et le commentaire de Giorgio Agamben, *Nudités*, Payot et Rivages, 2009, p. 123-125.

L'impudeur n'est pas dans la nudité, mais dans le regard du voyeur et l'intention, le regard intérieur, de l'exhibitionniste. « Il y a des circonstances où la nudité n'est pas impudique. Si quelqu'un en profite pour traiter la personne comme un objet de jouissance (ne fût-ce que par des actes intérieurs), il est seul à commettre un acte impudique »[10]. Le voyeur cherche à percevoir l'intimité des autres à leur insu en prenant le risque d'être surpris ou appréhendé, et il fait de ce risque un plaisir supplémentaire : ce risque rend précieux ce qu'il voit. Le voyeur veut être seul à voir et sans être vu[11]. C'est la jouissance solitaire du regard interdit.

10. Karol Wojtyla, *Amour et responsabilité*, Stock, 1978, p. 177.

11. Robert Salis, *Vivre nu. À la recherche du paradis perdu,* Optimale, 2005.

Le corps nu n'est pas impudique, mais c'est le regard posé sur lui qui peut l'être. « Le corps humain en lui-même n'est pas impudique et la réaction de la sensualité, comme la sensualité même, ne le sont pas non plus ; l'impudeur naît dans la volonté qui fait sienne la réaction de la sensualité et réduit l'autre personne, à cause de son corps et de son sexe, au rôle d'objet de jouissance »[12]. « C'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les desseins pervers » (Mc 7,21), « Quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis dans son cœur l'adultère avec elle » (Mt 5,28). Le vêtement n'y change rien, puisque c'est justement dans la manière de déshabiller du regard que commence l'adultère de cœur.

12. Wojtyla, op. cit., p. 178.

Le vêtement n'y change rien, sauf si, précisément, c'est en cachant le corps qu'on l'érotise, sauf si, précisément, c'est en jouant avec les formes et les plis des vêtements qu'on concentre le regard sur les parties sexuelles du corps. Telle serait la double perversité du vêtement, que dénonce le naturisme : d'une part, la pudeur qui couvre le sexe fait du sexe un objet de désir et crée l'obsession en créant l'interdit ; d'autre part, le vice s'acclimate fort bien du vêtement qu'il érotise à souhait et de manière fort hypocrite, en faisant croire au respect de la pudeur. Pensons ici aux braguettes de la Renaissance[13], ou aux strings des années 70, ou plus près de nous, à ces modes des nombrils à l'air des jeunes filles, et des slips ou caleçons apparents au-dessus des pantalons baissés des jeunes garçons : on habille les mineurs comme des putes mais on les décrète toujours intouchables !

13. Cf. Bologne, op. cit., p. 79-81.

Cependant, naturisme n'est pas débauche : la nudité ne signifie pas licence du regard et des gestes, commune appartenance des corps dans une sexualité débridée et sans limites, réduite à la recherche hédoniste du bien-être. La nudité naturiste signifie simplicité et vérité, acceptation de la nature[14], consentement à son corps et au corps des autres, absence de jugements et de remarques sur le corps comme sur le sexe des autres. Alors que le porno fait de tout le corps un objet sexuel, le naturisme ferait de tout le corps un visage[15]. Ainsi l'habitude de la nudité va banaliser la vision du corps sexué, jusqu'à le désérotiser profondément, ce qui ne manquera pas de créer une certaine perplexité pour les nouveaux adeptes[16].

14. Le naturisme est une anthropologie globale qui insiste sur l'appartenance de l'homme à la nature et prône le détachement des artifices qui séparent l'homme de la perception de la nature au profit d'un mode de vie plutôt ascétique, respectueux de l'environnement, favorisant les activités de plein air, mais aussi exigeant un puissant contrôle des émotions et une conduite chaste.

15. Cf. Agamben, op. cit., p. 111-112.

16. Cf. Salis, op. cit.

Et dans le même temps, cette nudité acceptée et simple induit une réelle pudeur et un profond respect dans les regards, les gestes et les propos en société : le choix de la nudité contraint aussi à ne pas évoquer sa sexualité en société, de sorte que l'obscénité n'intervient guère dans les relations entre naturistes, à la différence de ce qui se passe sur les plages « textiles » par exemple. Mieux vaut donc un naturiste pudique qu'un puritain paillard[17], et à certains pudibonds ou inhibés chrétiens, comme à ces nombreux *addicts* de la pornographie, une thérapie de nudité[18] ou un « stage » naturiste pourraient sans doute faire grand bien.

17. Marc-Alain Descamps, *Vivre nu : psychosociologie du naturisme*, Trismégiste, 1987, p. 25-26.

18. Guindon, op. cit., p. 209.

Finalement, le naturisme ne devrait pas gêner pour son impudeur, mais pour son innocence revendiquée : comme s'il suffisait de vivre nu pour devenir pur ; comme si le naturisme n'était pas lui-même une culture, et même une contre-culture, une culture de réaction ou d'opposition ; comme s'il suffisait d'élever ses enfants dans la culture naturiste pour leur éviter le stade pubertaire des complexes et de la pudeur sexuelle spontanée[19] ; comme si le naturisme n'était pas une forme de luxe, en tout cas de loisir très artificiel, tant il semble impossible de vivre sans dangers divers toute une vie économique et sociale autarcique et continue ; comme si le naturisme était possible hors des enclaves où les lois des « textiles » à la fois les contiennent, les tolèrent et les protègent…

19. Cf. Salis, op. cit.

Comme si le naturisme, au-delà de la simplicité de la nudité, ne revendiquait pas au fond une égalité plus anarchique que démocratique, avec l'abolition de toutes ces autorités instituées que les vêtements de fonction symbolisent… ce dont les adeptes du *streaking* ont conscience quand, dans la pure ligne des Cyniques de l'Antiquité, ils se mettent nus pour protester dans une manifestation ou provoquer les autorités lors d'un événement officiel.

On habille les mineurs comme des putes mais on les décrète toujours intouchables !

Innocence de l'état de nature, donc… avant l'apparition des finesses des arts et de l'esthétique : le naturisme préfère le bien-être et la simplicité à la beauté et au raffinement. D'où au final ce possible manque de finesse, cet étalage indifférencié du corps beau et du corps laid, qui peut passer pour un respect de l'égalité, sacrifiant l'esthétique à l'éthique, mais qui n'est peut-être au

fond et tout simplement qu'un manque ou une perte du sens de l'esthétique, avec une forme de vulgarité[20] immanquablement liée à la constante nudité de tous.

20. Le côté : « ce n'est pas la nature, c'est les haricots ! » du sketch de Coluche.

Cache-sexe ou cache-misère ?

Ainsi le vêtement n'aurait pas seulement pour but de protéger de la honte ou du désir, mais aussi de protéger du dégoût du corps, sinon de la laideur, donc de protéger le désir lui-même, de pallier au dégoût par la délicatesse, la sensualité, la beauté, l'originalité des vêtements, des fards et des parfums ! Et si la chemise de nuit, et pire encore, la chemise à ouverture parisienne[21], ne venaient pas de la pudeur offensée mais d'une ruse de la convoitise, se maintenant face au dégoût du contact de la chair, flétrie ou non (là n'est pas le principal critère, mais plutôt du côté du sentiment amoureux, de l'éros), bref, un artifice venant au secours du devoir conjugal ?

Bien sûr, il ne s'agit pas de nier la tradition constante chez les juifs puis les chrétiens de couvrir de décence les *pudenda* (ce qui doit être caché)[22], avec cette peur sous-jacente du désir sexuel, de la libido incontrôlable et de ses dérapages aux lourdes conséquences pour l'ordre clanique et social. Encore faut-il, avant de se précipiter dans l'accusation de pudibonderie et de puritanisme somme toute anachronique, se rappeler que la pudeur biblique est aussi résistance aux cultes idolâtriques de la fécondité[23], aux prostitutions sacrées et aux bacchanales (que les modernes eux-mêmes n'ont pas encore inscrits parmi les droits de l'homme), et simple avertissement sur la présence, au cœur du désir, d'un puissant égoïsme et d'une volonté de domination[24].

21. Bologne, op. cit., p. 156-157.

22. À l'exception notable de la Sunamite du Cantique des Cantiques et d'Adam et Eve : leur nudité est liberté joyeuse de se donner et de donner la vie. La dimension physique de la sexualité est complètement dépassée au profit de l'unicité de la personne, choisie par Dieu pour elle-même, avant d'être reçue par l'autre comme unique. Cf. Jean-Paul II, *Homme et femme il les créa*, Cerf, 2004, p. 72-97.

23. Cf. Xavier Léon-Dufour, art. « Sexualité », Vocabulaire de Théologie Biblique, Cerf, 1988, col. 1227-1228.

24. Xavier Léon-Dufour interprète ainsi la honte de la nudité à partir de la parole de Gn 3,16 (ibidem, col. 1225).

Ainsi ce n'est pas Noé qui est déclaré impudique à se découvrir dans son ivresse, mais bien Cham qui ne respecte pas la nudité de son père (Gn 9,22-25). Ce n'est pas Suzanne qui est blâmée de s'être baignée nue, mais bien les vieillards lubriques de l'avoir désirée et de lui avoir tendu un piège (Dn 13). Ce n'est pas David qui est blâmé d'avoir dansé avec seulement un pagne sur les reins devant l'Arche de Dieu, mais bien la servante qui s'en est offusquée et qui est frappée de stérilité (2 S 6,14-23).

Bien sûr, la Bible loue la pudeur de Joseph et sa résistance héroïque aux avances répétées de Putiphar, la femme de Pharaon

(Gn 39,12). Mais dans le même temps, elle s'accommode assez bien de certaines impudeurs, telles que celle de Tamar qui se prostitue pour obtenir une descendance de Juda (Gn 38,15), ou encore celle de Rahab à qui les envoyés de Josué ne demandent pas de certificat de vertu pour être protégés et sauvés de la main du roi de Jéricho (Jos 2).

La pudeur biblique, c'est peut-être aussi l'exemple de David avec son ennemi Saül, quand il le surprend dans une grotte, à portée de sa main, occupé à « se couvrir les pieds », et qu'il l'épargne, se contentant de lui couper un pan de son manteau, pour prouver à Saül sa bonne foi (1 S 24) : situation archétypale du « soldat nu », bien avant que Michael Walzer n'en fasse cas dans son étude sur les *Guerres justes et injustes*, où il présente quelques récits de combattants ne pouvant se résoudre à abattre des ennemis à portée de leur arme, mais nus[25]. C'est que la Bible est davantage marquée par la nudité d'humiliation que par la nudité d'impudeur[26].

25. Cf. Michael Walzer, *Guerres justes et injustes,* Belin, 1999, c. 9 « Soldats nus », et l'étude de Cora Diamond, « Le cas du soldat nu », P.U.F., *Cités*, 2001/1 - n° 5, p. 113-125.

26. Cf. Bologne, op. cit., p. 162, qui cite le père Régamey.

Sans doute en est-il ainsi au point culminant du Golgotha : les évangélistes rapportent que Jésus fut dépouillé de ses vêtements, sans préciser si Jésus était totalement nu (selon la coutume romaine) ou couvert d'un pagne. Ce détail est-il tu par pudeur ? Si cela avait eu une réelle importance aux yeux des apôtres, sans doute Luc nous aurait-il présenté une belle image de la Vierge Mère revêtant (à reculons ?) les reins de Jésus de son voile[27] !

Il ne faudrait pas ici en appeler à de faibles arguments de convenance théologique pour décider face au doute historique[28]. La représentation du Christ en Croix, presque toujours avec un pagne, s'explique par la pudeur artistique, pudeur qui ne cache pas seulement l'humiliation de la mise à nu d'un condamné circoncis, mais masque aussi l'extrême souffrance d'un crucifié torturé, devenue à la fois inimaginable et insupportable[29].

27. En fait, la Vierge Marie n'a pas raconté cette histoire à Luc mais à Anselme de Canterbury. Cf. Bologne, op. cit., p. 352-353.

28. Tel que : Adam a péché nu, Christ doit nous sauver nu. Cf. Bologne, op. cit., p. 351.

29. Au demeurant, l'histoire de la représentation du Christ en croix est complexe et les questions de décence se mêlent à celles de pudeur : cf. Bologne, op. cit. p. 351-362.

On ne parlera pas ici des déboires de la représentation du nu dans l'art, sous l'effet conjugué des progrès de l'anatomie, de la redécouverte des nus antiques, et de l'exaltation de la chair propre à la Renaissance, avec sa représentation du corps puissant des hommes et du corps langoureux des femmes. On sait que Paul IV se soumit aux protestations du public devant le *Jugement*

dernier de la Chapelle Sixtine et fit draper les *pudenda* ; le David de Michel-Ange fut de la même façon « enguirlandé »[30] de feuilles de cuivre.

30. Cf. Bologne, op. cit., p. 241-247.

Autre temps, autres mœurs, mais surtout autre théologie du corps : lorsque la fresque du *jugement dernier* fut restaurée, le pape Jean-Paul II ne cacha pas son admiration pour cette œuvre « parcourue par une unique lumière et une logique artistique : la lumière et la logique de la foi que l'Église proclame lorsqu'elle confesse (…) Dieu créateur (…). Sur la base de cette logique, en ce qui concerne la lumière qui vient de Dieu, le corps humain conserve lui aussi sa splendeur et sa dignité. Si on le sépare de cette dimension, il devient d'une certaine manière un objet, facilement avili, puisque ce n'est qu'aux yeux de Dieu que le corps humain peut rester nu et découvert et conserver sa splendeur et sa beauté »[31].

31. Homélie du 8 avril 1994, citée dans la postface de Réjean Robidoux au livre d'André GUINDON, op. cit., p. 274-275.

La protection de l'intimité de la personne

Du corps nu, venons-en à la personne toute entière, puisque c'est là que la vertu de pudeur prend tout son sens. Depuis Freud, bien des choses ont changé : constatant le nombre des névroses de refoulement dans une société pudibonde, l'inventeur de la psychanalyse se fit le chantre d'une méthode thérapeutique de l'impudeur, où tout ce qui était caché devait être dévoilé, et où le patient était sommé de tout dire, surtout ce qui le gênait. Aujourd'hui, la société post-68 a promu à l'inverse un droit de jouir du corps, tendant à devenir un devoir de jouissance et d'exhibition.

La société post-68 a promu un droit de jouir du corps, tendant à devenir un devoir de jouissance et d'exhibition.

« L'exhibition tient une place complexe dans notre société actuelle dans laquelle le rapport au corps semble remplacer les assises narcissiques. Un clivage institué par le groupe s'y instaure entre une sexualité promue de plus en plus précocement en même temps que, pour les jeunes, la maturité sociale et amoureuse est retardée (entrée dans la vie active, mariages). Ainsi une déconnexion grandissante se fait-elle jour entre le sexuel et l'amour, le premier étant le lieu de l'exhibé,

du formaté, du fonctionnalisé, le second le lieu de la pudeur, du personnel, de l'intime »[32].

Face à des patients insuffisamment constitués dans leur subjectivité narcissique, le travail de l'analyste ne consisterait donc plus à dévoiler ce qui est caché, mais à aider à constituer un abri pour soi, une protection du regard intrusif de l'autre, une distance dans la relation pour éviter de sombrer dans l'incestuel[33]. Pour ceux qui préfèrent le langage poétique à celui de la psychanalyse, évoquons simplement ici la souffrance psychique de Tereza, l'héroïne adulte d'un célèbre roman de Kundera, à qui sa mère n'avait accordé aucun droit à la pudeur[34].

Si Tereza avait accepté les injonctions de sa mère, elle aurait pu succomber à la « tentation pornographique »[35], et accepter d'être réduite à son corps et à son sexe, dans ce genre de films où l'on cherche à tout montrer parce que tout est montrable, et où la personnalité et la parole de l'actrice n'a plus aucune importance, dans un horizon où le mystère de l'intériorité est nié et refusé. Non, Tereza ne deviendra pas actrice de porno, mais elle cherchera une relation d'amour où elle soit reconnue comme personne unique, ce qui va bien au-delà de la pudeur sexuelle, même si cela a des conséquences sur la pudeur sexuelle.

Comme le souligne Scheler, « la pudeur est un sentiment de protection de l'intimité de la personne et de sa valeur individuelle »[36], et si elle se déploie entre autres mais fortement dans la sphère du sexuel, c'est que la culture a assigné à cette sphère un signe et un symbole de l'intimité, de cette intimité aussi que l'on peut partager et ouvrir à autrui. Car la pudeur n'assure pas que la protection de soi, dans une phase de constitution de son identité propre, elle ménage aussi l'abord, l'ouverture et la relation à l'autre, dans le respect de l'altérité, du visage, acceptant que l'autre reste mystère même dans la rencontre amoureuse[37].

La pudeur, c'est le mouvement spontané de cacher ce qui doit rester secret ou intime, non nécessairement parce que ce serait un mal honteux, mais parce que certaines pensées doivent rester secrètes pour ne pas exposer leur auteur ni blesser leur destinataire, et certains gestes rester intimes pour ne pas se dénaturer ni trahir leur signification. C'est alors leur

32. Michel Sanchez-Cardenas, *Revue française de Psychanalyse*, 2/2004, p. 699, recensant l'ouvrage de Monique Selz, *La pudeur, lieu de liberté,* Buchet-Chastel, 2003.

33. Et cette aide sera sans doute de plus en plus nécessaire à l'heure d'internet où se brouille la distinction entre privé et public, dans l'étalage sentimental ou sexuel du blog ou du facebook X.

34. Cf. l'encadré qui suit cet article, et qui cite le passage en question.

35. Cf. Matthieu Dubost, *La tentation pornographique. Réflexions sur la visibilité de l'intime*, Ellipses, 2006.

36. Cf. Max Scheler, *La pudeur*, Aubier, 1952.

37. Cf. Emmanuel Levinas, *Le Temps et l'Autre*, Fata Morgana, 1979, p. 78-81.

seule extériorisation qui est jugée mauvaise, et donc indélicate, déplacée, inconvenante, indécente.

Ainsi quand mari et femme évitent de s'unir devant leurs enfants ou toute autre personne, leur amour « absorbe » la honte, qui n'a pas lieu d'être, mais « renforce » leur pudeur[38]. Si la valeur sexuelle est ici cachée, c'est qu'elle n'a de signification d'amour personnel que pour les époux qui vivent la relation charnelle. Mais la pudeur ne s'arrête pas à cette mise à l'écart des regards indiscrets, elle ne fait là que commencer, puisque c'est au cours de toute la relation sexuelle que devra s'inventer et se risquer la pudeur, de sorte que pour aucun des époux la mise en valeur des potentialités de la tendresse ne voile la valeur essentielle de leur personne.

38. Wojtyla, op. cit., p. 169-173. W. précise que ce pouvoir du sentiment amoureux d'absorber la honte des actes sexuels explique l'opinion (fausse) du droit de tout sentiment amoureux à s'exprimer par des relations sexuelles.

Qu'il s'agisse de relations sexuelles ou sociales, la pudeur est une manière pour la personne humaine de se défendre de toute emprise et manipulation, de toute réduction de soi par l'autre à un objet ou un moyen, et cette défense n'a de soi rien de rigide : elle s'adapte, se risque, s'essaye. Il s'agit pour la personne de pouvoir s'appartenir, s'autodéterminer, avant même de pouvoir se donner, afin que ce don ne soit pas aliénation mais, au moins dans une certaine mesure, rencontre et communion. En ce sens, la pudeur conditionne et accompagne toute amitié et tout amour.

Jean-Etienne LONG